



Reprise de maison suite à divorce

Par **malicia67**, le **26/03/2015** à **22:51**

Bonsoir,

Mon compagnon est entrain de divorcer.

Il a acheté une maison avec sa future ex épouse avant de se marier.

Le divorce va être prononcé et mon compagnon souhaite garder la maison.

existe t il une possibilité de contraindre son ex femme à se présenter chez le notaire pour signer la reprise de la maison par mon compagnon ?

peut elle réclamer n'importe quelle somme en contre partie ou existe t il des règles en la matière ?

Merci d'avance pour votre aide.

Cordialement